



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Meuse

Rapport d'activité 2014

Établissement
Public
d'Aménagement
de la Meuse et
de ses Affluents

Quelques points de l'année 2014

Départs / Arrivées :

Mme Sarah Combalbert, en charge de la partie internationale, a quitté la structure en 2014. Elle a été remplacée par Mme Sarah Tiefenauer-Linardon jusque fin novembre 2014. Un recrutement est prévu en début d'année 2015. La personne recrutée sera en charge de déployer la Convention Roer-Meuse et de construire un nouveau projet international.

Mme Céline Cordani a rejoint l'équipe de l'EPAMA-EPTB Meuse fin mai 2014, en remplacement de Mme Mear-Caubel pendant son congé maternité. Elle est en charge de la pré localisation des zones humides sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse. Sa mission a été prolongée jusqu'à la fin de l'année.

L'EPAMA-EPTB Meuse a également accueilli Théo Le Guillou pour un stage de 6 mois afin de participer à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde de la ville de Charleville-Mézières (08).

Surveillance et prévision des crues :

Le nouveau Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) a été approuvé en fin d'année. Les tronçons de vigilance crues de la Meuse et de la Chiers ont été redécoupés afin d'optimiser la prévision, la vigilance et l'alerte des crues.

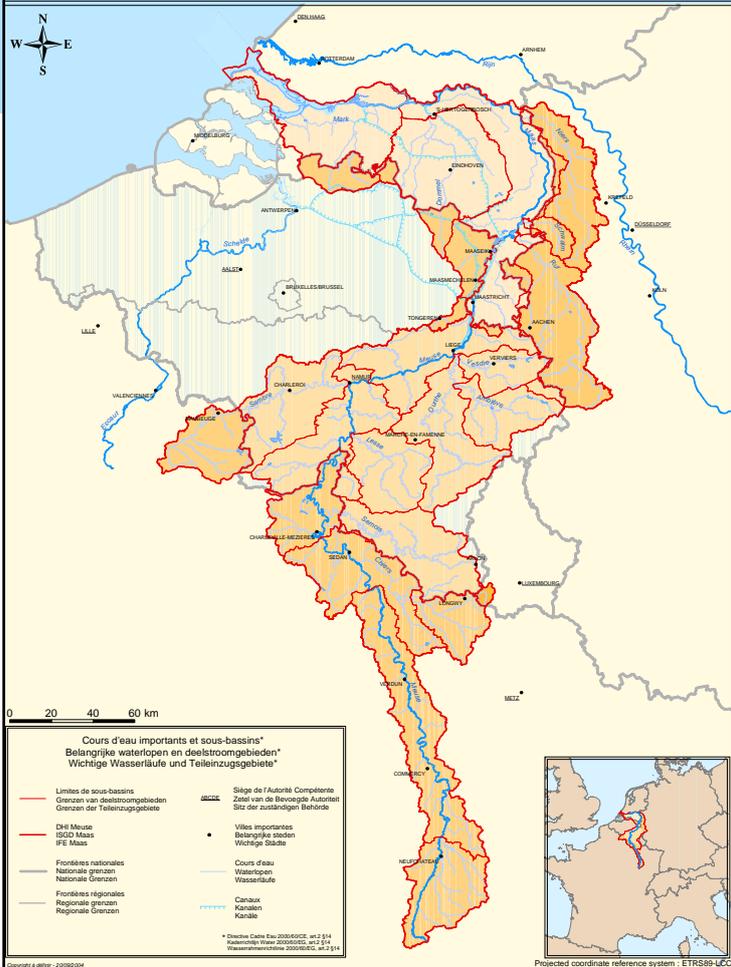
Mise en oeuvre de la Directive Inondation :

Les cartographies des risques d'inondation sur les 4 Territoires à Risques Importants (TRI) d'inondation du bassin versant de la Meuse (Neufchâteau, Verdun, Sedan-Givet et Longwy) ont été arrêtées au cours de l'été 2014. Elles sont disponibles sur le site de DREAL de bassin, la DREAL Lorraine.

La Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin de la Meuse, qui est la déclinaison opérationnelle et locale du Plan de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI), s'appuie sur les axes du PAPI qui correspond au volet « inondation » du Plan Stratégique Meuse.



Crue de la Meuse amont - Novembre 2014



Le bassin versant international de la Meuse
 (Source : Commission Internationale de la Meuse)

Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km², il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km² contre 108 hab/km².

77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole est principalement basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).

Le bassin versant de la Meuse

Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

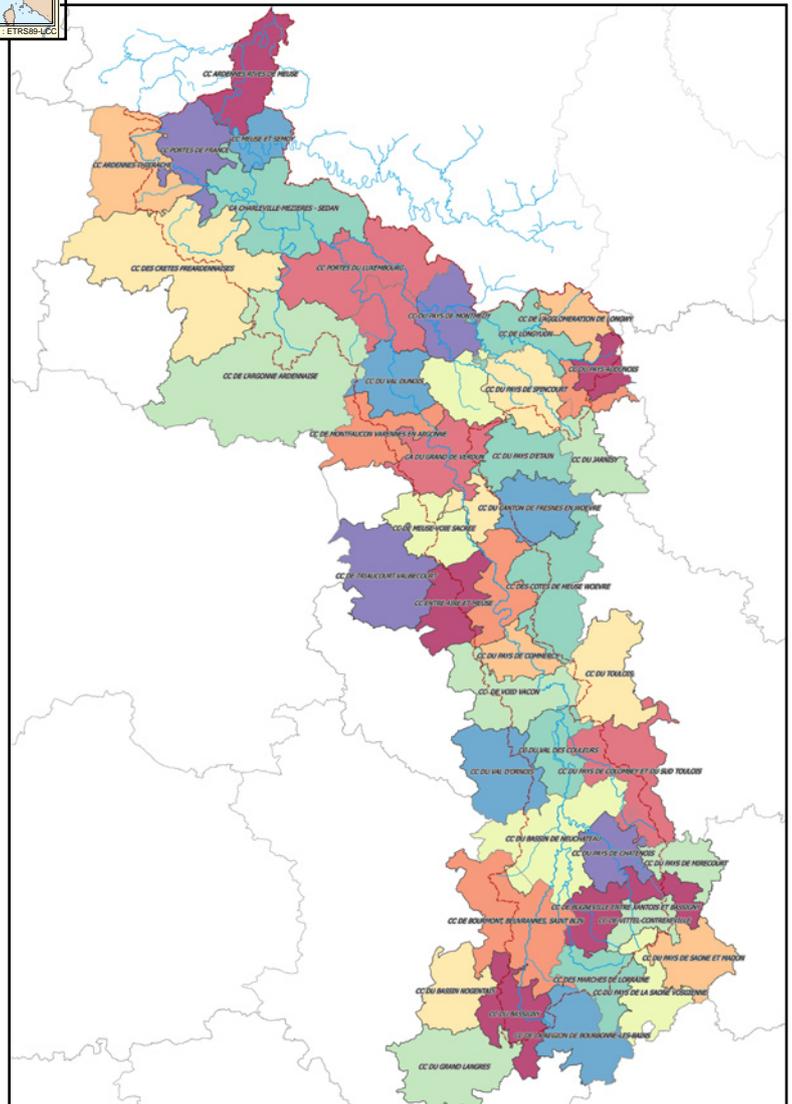
Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km². Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m³/s, alors qu'il est déjà de 150 m³/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin versant englobe une population avoisinant les 9 millions d'habitants.

Les 48 EPCI du bassin versant français de la Meuse



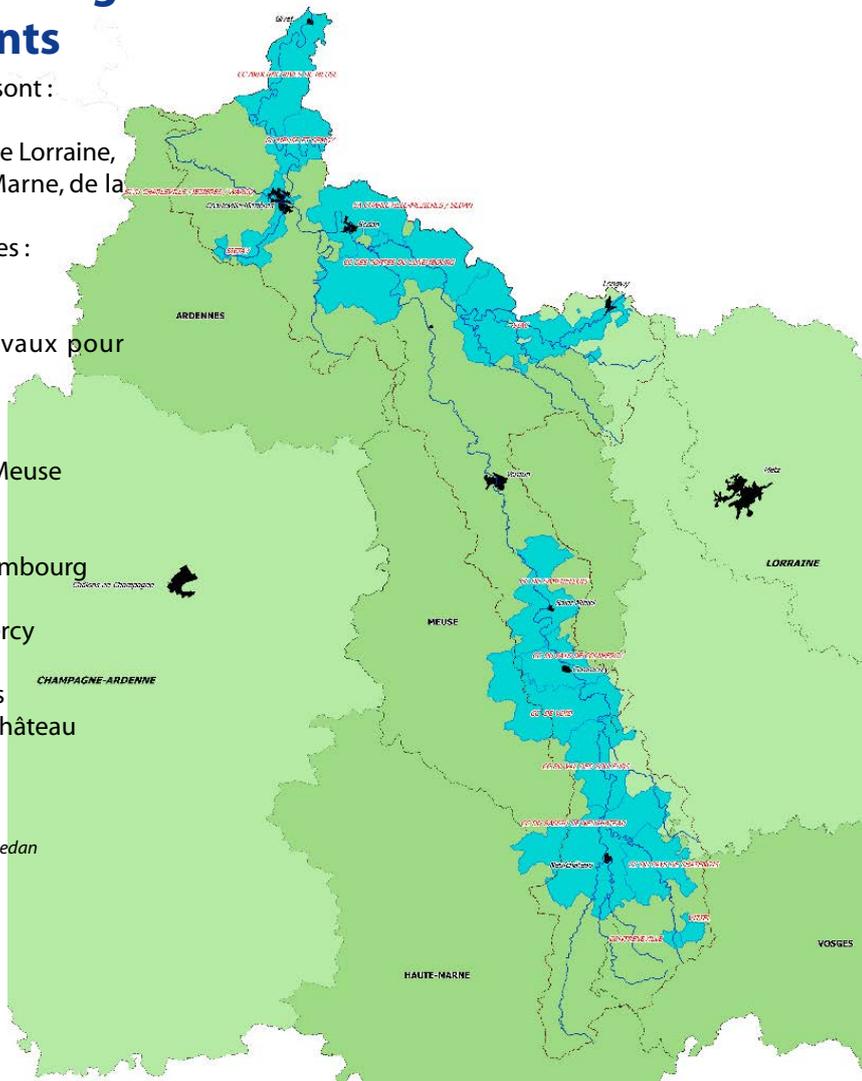
L'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

Les collectivités membres du syndicat mixte en 2014 sont :

- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et trois communes :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence (SIETAV)
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (SIAC)
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes du Pays Sedanais*
- Communauté de communes des Portes du Luxembourg
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes du Pays de Commercy
- Communauté de communes de Void
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau
- Commune de Aouze
- Commune de Contrexéville
- Commune de Vittel

*représenté par la Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières - Sedan



Budget réalisé au 31 décembre 2014

Le budget 2014 s'est élevé à 3 921 571 €, avec un fonctionnement qui a représenté 41,10% du budget, soit 1 611 771 € et une réalisation en investissement de 58,90 %, soit 2 309 800 €.

L'exécution du budget 2014

Les principaux chapitres en fonctionnement montrent des charges à caractère général à environ 150 000 €, ils sont très stables par rapport aux années antérieures.

Les charges du personnel correspondent à 11 agents à temps complet. L'opération AMICE (adaptation de la Meuse aux changements climatiques), s'est terminée en 2014 avec le versement des dernières subventions FEDER aux partenaires du projet.

Les charges financières ont été faibles et sont relatives aux emprunts. En effet, la ligne de trésorerie n'a pas été utilisée en 2014.

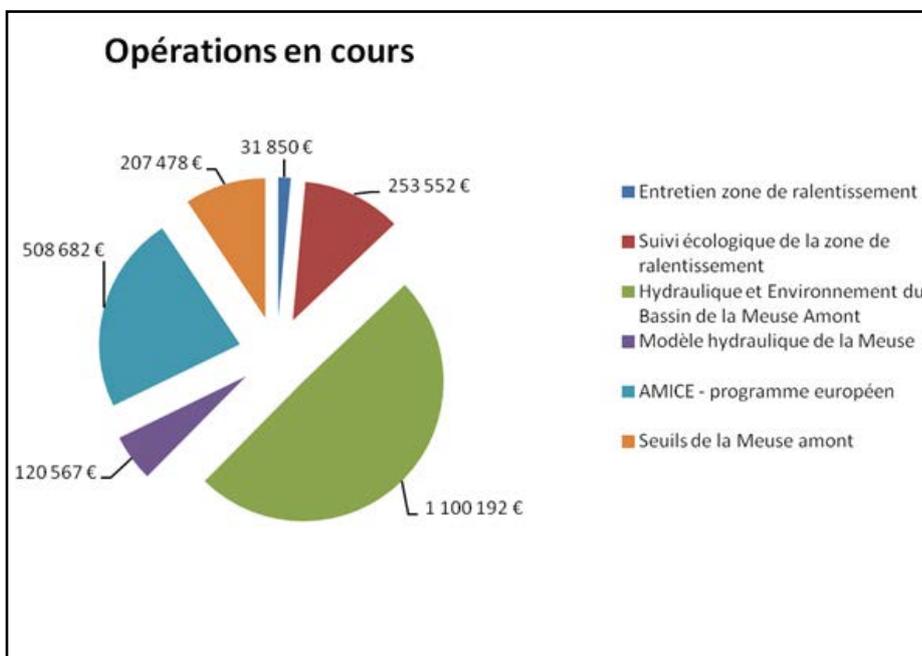
Dans le budget, l'opération «réduction de la vulnérabilité des entreprises» était inscrite. Néanmoins, elle n'a pas fait l'objet de mouvement. Cette opération a été reportée en 2015.

Quant à l'opération «Modèle hydraulique de la Meuse», elle s'est terminée au 31 décembre 2014, sans dépassement de budget.

Les principaux chapitres en investissement montrent un déficit antérieur à 66 698 € et une charges d'emprunt de 26 903 € correspondant à 3 emprunts en cours. Deux véhicules ont été achetés pour un total de 35 510,44 € ainsi que quelques matériels informatiques.

A noter

Le taux de la cotisation n'a pas été augmenté depuis 2011. Dans le budget 2014, le prévisionnel des opérations en cours était de 2,2 M€.



Réseau des chargés de mission « rivière » du bassin de la Meuse

L'EPAMA-EPTB Meuse a mis en place en 2011 un réseau des chargés de mission «milieux aquatiques» du bassin de la Meuse. Ce réseau, réunissant les chargés de mission des collectivités mais aussi des fédérations de pêche, a pour objectifs :

- de briser l'isolement dans lequel ces chargés de mission travaillent parfois (notamment lorsqu'ils sont le seul employé de leur structure),
- de diffuser les bonnes pratiques en matière de maîtrise d'ouvrage et de montage de projet dans le domaine des milieux aquatiques,
- d'harmoniser les pratiques de travail des structures intervenant dans le domaine des milieux aquatiques, et in fine les actions menées sur le bassin versant.

En 2014, il a été organisé deux journées d'échange à destination des chargés de mission. Pour chaque journée, la matinée se déroule en salle avec des présentations sur une thématique, et l'après-midi se déroule sur le terrain. Le nombre de participants à chaque journée varie entre 15 et 20 chargés de mission.



Le 9 avril, la journée s'est déroulée à Poissons (Haute-Marne), sur le site-atelier du Rongeant (travaux de renaturation de cours d'eau et de restauration de la continuité écologique financée à 100 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et portés par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique Marne Vallage). La matinée a été consacrée à une intervention et des échanges au sujet de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations créée par la loi MAPTAM.

Le 10 octobre, la journée s'est déroulée sur la Semoy, sur la thématique des dispositifs de franchissement piscicole. La matinée a été consacrée à une présentation des agents de l'ONEMA concernant les principes de dimensionnement des ouvrages et l'après midi à des visites et à l'analyse de dispositifs de franchissement sur la Meuse et sur la Semoy.



Présentation en salle...

... et échanges sur le terrain !



Aménagement des seuils de la Meuse Médiane

Seuil : ouvrage barrant tout ou partie d'un cours d'eau

Contexte

L'étude menée sur la Meuse médiane en 2008 a ciblé des interventions sur 22 des 34 seuils recensés sur ce linéaire avec pour objectif de concilier enjeux écologiques et usages liés à ces ouvrages. En 2009, les communautés de communes concernées ont arrêté un programme d'opérations comprenant des interventions sur 8 seuils prioritaires (montant des opérations estimé à 6 millions d'euros) et ont sollicité l'EPAMA-EPTB Meuse pour la réalisation des aménagements.



Seuil de Sorcy-Saint-Martin (55)



Prospections géotechniques Pagny-la-Blanche-Côte (55)

Bilan des actions 2014

En 2014, l'EPAMA-EPTB Meuse a recruté un bureau d'études géotechniques pour réaliser les investigations géotechniques nécessaires au maître d'œuvre pour réaliser la conception des aménagements. Eut égard aux conditions météorologiques de l'été 2014, les investigations géotechniques se sont déroulées de septembre à novembre.

Le maître d'œuvre Egis a commencé à travailler sur la réalisation de l'Avant-Projet (phase de conception des aménagements) en fin d'année 2014.



Prospections géotechniques Pagny-la-Blanche-Côte (55)

Contentieux

Le contentieux avec l'ancien maître d'œuvre est toujours en cours auprès de la cour d'appel de Nancy, le jugement en première instance ayant été favorable à l'EPAMA-EPTB Meuse. En 2014, deux échanges de mémoire ont eu lieu entre les deux partis.

Éléments financiers

Financiers de la phase de conception (500 000 €) :

- FEDER Lorraine
- Conseil Général de la Meuse
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Conseil Régional de Lorraine
- Communautés de Communes :
 - du Canton de Void
 - du Sammiellois
 - du Val des Couleurs
 - du Pays de Commercy

Montant d'études et de travaux :
6 000 000 € HT

Montant du marché de maîtrise d'œuvre :
217 720 € HT (conception)
174 300 € HT (suivi des travaux)

Montant des études complémentaires engagées (topographiques, écologiques, hydrogéologiques) : 194 400 € HT

Montant des dépenses engagées au 31/12/2014 : 370 000 € HT

Montant des dépenses prévisionnelles pour l'année 2015 : 112 300 € HT

Perspectives

En 2015, le maître d'œuvre finalisera l'Avant-Projet, sur lequel les partenaires et les élus auront à se prononcer. Cet Avant-Projet devra être validé par un passage au Comité Syndical du syndicat. Ensuite, des dossiers réglementaires devront être déposés et le plan de financements de la phase travaux devra être élaboré.

Aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont (HEBMA)

Contexte

L'EPAMA-EPTB Meuse a réalisé entre 2006 et 2008 une étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont du fleuve pour avoir une première approche des aménagements de lutte contre les inondations et des mesures de reconquête des milieux aquatiques. Suite aux résultats de cette étude et aux sollicitations des collectivités locales, l'EPAMA-EPTB Meuse assure depuis 2010 la maîtrise d'ouvrage du projet HEBMA situé dans les départements de la Haute-Marne et des Vosges. Pour répondre au double objectif de réduction de la vulnérabilité aux inondations et d'amélioration de l'état écologique des cours d'eau, plus de 80 ouvrages sont à l'étude : des zones de surstockage, des protections localisées, des lits d'étiage, des reméandrages, des annexes hydrauliques, des réductions de section, des diversifications d'écoulement, des zones humides sur fossés et des aménagements de seuils répartis sur la Meuse et ses affluents : le Mouzon, l'Anger, la Saônelle, le Flambart, le Vair et la Vraîne. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'entreprise WSP (anciennement GENIVAR).



Avant



Après

Photomontage d'aménagement d'un seuil

Bilan des actions de 2014

Les résultats de la phase DIAGNOSTIC avec des propositions d'aménagement et des scénarii globaux ont été présentés et discutés lors de la réunion du comité de pilotage du 27 février. De nombreux échanges avec des partenaires du projet, des élus locaux et des riverains concernés, ont permis de donner des orientations aux solutions à développer par la suite. La phase Avant-Projet (AVP) a été lancée suite au comité de pilotage du 8 juillet sur les 70 sites retenus.

Pour continuer et enrichir les échanges autour du projet, une visite de la zone de ralentissement des crues de Mouzon dans les Ardennes a été organisée le 6 novembre. Les élus locaux, les représentants des Chambres d'agriculture 52 et 88, les exploitants, les techniciens et les services de l'Etat ont pu visiter les installations de la ZRDC, les protections des communes de Létanne et de Pouilly-sur-Meuse et échanger avec le Vice-Président de la Chambre d'agriculture 08, notamment sur la mise en place du plan local d'indemnisation.

La conception des solutions techniques a avancé au cours de l'année avec la réalisation des prestations complémentaires, notamment de la géotechnique pour les zones de surstockage et les protections localisées et de la topographie à proximité des seuils. Les premiers résultats de l'Avant-Projet ont été présentés lors de la réunion publique du 2 décembre à Neufchâteau. L'objectif a été d'informer les riverains de l'avancée du projet, de présenter les conclusions du dernier comité de pilotage et de préparer les ateliers de travail de janvier 2015, au cours desquels les aménagements sont discutés site par site avec des personnes intéressées.

Une consultation a été lancée dans le cadre de l'opération pour réaliser un diagnostic foncier et agricole sur les secteurs concernés, notamment pour évaluer les impacts du projet sur les activités agricoles, pour proposer les moyens de leur réduction et pour travailler sur un système d'indemnisation.



Perspectives

La concertation se poursuivra en 2015 avec des ateliers de travail qui permettront de discuter avec les élus et les riverains des aménagements proposés et de prendre en compte les remarques et les commentaires dans la conception par le maître d'œuvre. Ce dernier finalisera ensuite son rendu Avant-Projet pour pouvoir préparer la phase de prise de décision sur les solutions à réaliser. Des rencontres avec différents acteurs seront donc organisées pour trouver un consensus au sein du comité de pilotage.

Les recherches de financement de la phase travaux seront réalisées et une fois le programme de travaux arrêté, un dossier réglementaire sera déposé et instruit par les services de l'Etat. Une enquête publique sera menée dans ce cadre.

Il est également prévu de réaliser quelques prestations complémentaires, notamment le diagnostic foncier et agricole et des investigations sur les espèces protégées.

Eléments financiers

Phase de conception (1 400 000€) :

Partie Haute-Marne (52) :	
Région CA	23%
CG Haute Marne	5%
FEDER CA	24%
AERM	48%
Partie Vosges (88) :	
Région LOR	19%
CG Vosges	5%
FEDER Lor	38%
AERM	38%

Montant prévisionnel des travaux :
18 000 000€ HT

Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC) de Mouzon

Suivi écologique de la ZRDC de Mouzon

Dans la continuité des études prédictives menées sur l'impact écologique des ZRDC entre 2006 et 2008, l'EPAMA-EPTB Meuse a lancé un suivi sur le long terme des impacts consécutifs à la mise en place de la ZRDC de Mouzon.

Ce suivi porte sur trois compartiments particulièrement riches dans la vallée de la Meuse : compartiment végétal/floristique, compartiment avifaunistique (oiseaux) et compartiment piscicole.

Recherche des bornes de géomètre



Les suivis ont commencé en 2014, pour une période de trois ans à reconduire deux fois (soit un suivi total sur 9 ans). Les prestataires retenus pour cette première tranche sont : ESOPE (partie floristique), le REgroupement des Naturalistes ARDennais (partie avifaune) et la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Ardennes (partie piscicole).



La noue des pâtureaux

Les investigations floristiques ont de nouveau mis en évidence la richesse de ce secteur de vallée, avec la présence de 26 espèces patrimoniales, dont certaines très rares en Lorraine et en Champagne - Ardenne. Certaines espèces patrimoniales sont présentes sur un grand nombre de stations, et en abondance importante (jusqu'à des milliers de pieds pour la Stellaire des marais). Cette richesse est en grande partie imputable à la gestion agricole extensive des prairies humides de la vallée (gestion qui a peu évolué en huit ans), ainsi qu'à la présence d'annexes hydrauliques en bon état de conservation. La zone située en aval de la ZRDC s'est révélée moins riche que la zone amont. En ce qui concerne l'évolution des stations, on ne note pas pour l'instant « d'effet ZRDC », mais les impacts d'un printemps très sec sont bien visibles.



Pêche électrique sur la noue des Pâtureaux

En ce qui concerne le suivi avifaunistique, 38 espèces patrimoniales ont été recensées sur le secteur, dont le Courlis cendré, grand limnicole qui niche dans les prairies humides, à enjeu fort (la nidification de cette espèce a été confirmée sur la commune de Pouilly-sur-Meuse). Les recherches d'avifaune nocturne nicheuse ont donné peu de résultats, il n'a notamment pas été retrouvé de Râle des Genêts. En ce qui concerne les espèces migratrices et hivernantes, on note la présence de deux espèces de Bécassine, de Râle d'eau, ainsi que le passage de Grues Cendrées, de Cigognes Blanches, de Grande Aigrette et de Milan Noir. Les inventaires montrent l'importance des milieux prairiaux humides, des mégaphorbiaies et des annexes hydrauliques pour la conservation des oiseaux migrateurs et hivernants.



Le Courlis Cendré, espèce patrimoniale nichant dans les prairies humides de la vallée de la Meuse

Le suivi piscicole a montré que l'année 2014 a été une année médiocre pour la reproduction du Brochet sur le secteur, avec très peu d'œufs retrouvés et aucun juvénile, malgré des températures favorables et des milieux aquatiques intéressants. Cet échec de la reproduction peut être dû aux conditions hydrologiques du printemps 2014 (printemps très sec avec une baisse précoce des niveaux d'eau mettant à sec les substrats végétaux sur lesquels sont accrochés les œufs), et il a été également observé sur d'autres frayères des Ardennes et de l'Aisne (la reproduction semblant avoir eu plus de succès dans les annexes hydrauliques suivies par la FDPPMA de la Meuse). Pour toutes les annexes prospectées, on note cependant une bonne diversité d'espèces de poissons (dont la Loche de rivière, espèce patrimoniale) et une bonne connexion avec la Meuse.

Éléments financiers - Suivi écologique

Total de l'opération : 253 552 €

Financeurs :

AERM : 202 842 € (80%)

Région CA : 50 710 € (20%)

Modèle Hydraulique-Hydrologique de la Meuse (MHYM)

Contexte

Dans le cadre de la modernisation des outils de connaissance hydrologique et hydraulique du bassin de la Meuse, le syndicat a fait émerger en 2012 le projet MHYM afin de réaliser un modèle hydraulique opérationnel aussi bien à l'échelle de la collectivité que du bassin versant. L'outil doit permettre l'intégration des techniques de modélisation 1D et 2D répondant à la problématique rivière et urbaine (souterrain) ainsi qu'un système de prévision en temps réel afin d'améliorer la gestion de crise.

Bilan

En 2014, le modèle MHYM a été complété et couvre désormais toute la Meuse ainsi que toute la Chiers dont certaines zones qui n'avaient jamais été modélisées jusqu'à présent. Afin de continuer à étendre l'emprise du modèle, la deuxième partie du marché topographique a permis de compléter un manque d'informations entre Maxey sur Meuse et Verdun ainsi que d'avoir de nouvelles informations sur le secteur de Vittel et Contrexéville.

Le modèle a permis de réaliser les cartographies nécessaires dans le cadre de la Directive Inondation (DI), en partenariat avec la DREAL Lorraine. Sur chacun des 4 TRI de la Meuse, il a fallu réaliser des cartographies représentant le contour des zones inondées,



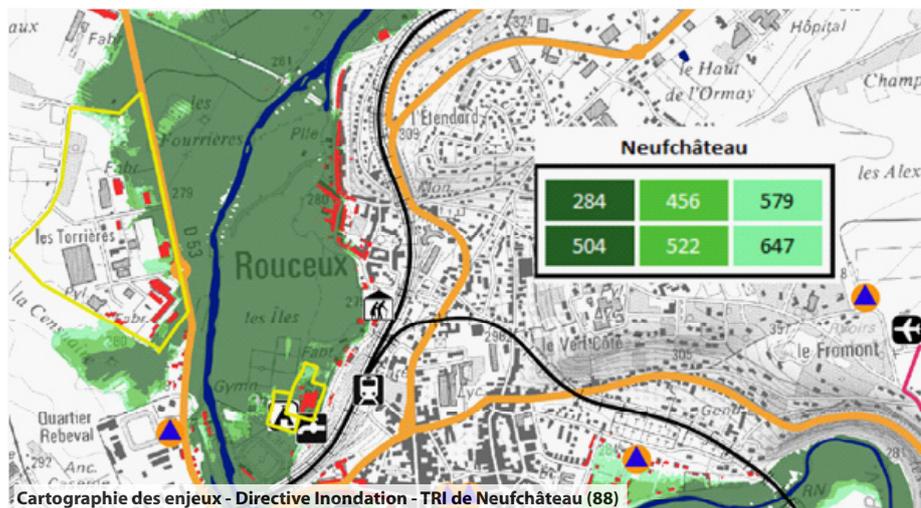
les différentes classes de hauteurs d'eau ainsi qu'un couplage de ces cartographies avec les principaux enjeux départementaux impactés lors d'une crue. L'analyse de ces cartographies a permis d'estimer le nombre d'emplois ainsi que la population impactés pour 3 scénarii de crue. De manière plus localisée, les résultats issus de MHYM ont permis d'aider les partenaires de l'EPAMA-EPTB Meuse dans leurs choix de dimensionnement d'ouvrages comme pour la rénovation du musée Rimbaud ou bien du quartier des Forges Saint Charles à Charleville-Mézières.

MHYM a également permis d'apporter une connaissance hydraulique dans le cadre d'Analyse Coût-Bénéfice. En effet, le couplage des zones impactées avec la localisation d'enjeux permet de calculer plusieurs indicateurs de rentabilité d'aménagements de protection.

Perspectives

L'EPAMA-EPTB Meuse est actuellement en train de travailler en partenariat avec le SPC Meuse-Moselle pour la réalisation de Zones Inondées Potentielles (ZIP) sur l'ensemble du bassin versant. Avec cette information, le SPC pourra fournir une information de prévision non seulement en termes de hauteur d'eau mais également en termes de surface impactée par la crue.

Il est également prévu de coupler le projet MHYM avec le projet OSIRIS afin d'améliorer son fonctionnement ainsi que sa base de données. Cette mise à jour permettra à OSIRIS de bénéficier de résultats hydrauliques utilisant les dernières techniques de modélisation ainsi que de récupérer de manière automatique les résultats issus des simulations du SPC. Cette étape permettra aux gestionnaires de crise d'avoir une meilleure appréciation des dommages à venir et de mieux se préparer face à la crise.



Eléments financiers

Bassin de la Meuse :

Etat	15 000€	5%
Région Lo et CA	60 000€	20%
FEDER	120 000€	40%
AERM	105 000€	35%

Montant total :

300 000€ HT

Les actions de prévention



Exercice de gestion de crise 2014

L'édition 2014 de l'exercice inondation, organisé annuellement par l'EPAMA-EPTB Meuse, a eu lieu du 13 au 16 octobre. 51 communes ont été invitées à participer (contre 48 communes en 2013). Comme chaque année, de nouvelles collectivités ont été formées à l'utilisation du logiciel OSIRIS. De plus, des réunions préliminaires ont eu lieu avec les communes, les communautés de communes et les Directions Départementales des Territoires (DDT) tout au long de l'année 2014 afin de les sensibiliser à cet exercice de gestion de crise.

Cette année encore, une nouvelle journée d'exercice a été ajoutée. En 2014, il s'est étendu sur le territoire du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers (SIAC) et les communes de Longwy et Longuyon (54) ont pu à leur tour tester leurs plans communaux de sauvegarde (PCS).

Cet exercice a été encadré par une équipe d'observateurs de l'EPAMA-EPTB Meuse et du Service de Préviation des Crues de la DREAL Lorraine. De plus, les DDT locales ont apporté un soutien dans la mise à l'épreuve des PCS en intégrant des éléments multi-risques et en apportant un point de vue différent de celui des collectivités dans la gestion de crise.

Des réunions de retour d'expérience ont eu lieu du 3 au 6 novembre.



Exercice à Neufchâteau (88)



Exercice à Monthermé (08)

Les repères de crue

La gestion du risque implique de disposer de références. Dans ce sens, la pose de repères de crue concourt à matérialiser la mémoire des événements passés.

Le projet de pose de repères de crue s'est donc poursuivi sur l'amont du bassin versant avec l'implication de 5 communes de la Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau.

**Éléments financiers -
Exercice inondation et Repères de crue**

Opération : en régie



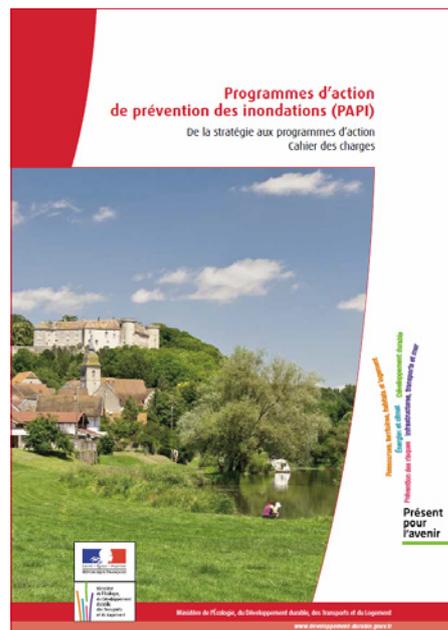
Repère de crue posé à Coussey (88), place Jeanne d'Arc

Plan stratégique du bassin de la Meuse

Une quarantaine d'acteurs du bassin versant, régionaux, départementaux et locaux participent à la démarche du Plan Stratégique. En plus des adhérents du syndicat mixte, ce sont les services régionaux et départementaux de l'État, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'ONEMA, l'ONF, VNF, les Conservatoires des Espaces Naturels de Lorraine et de Champagne-Ardenne, EDF Chooz, les Chambres d'agriculture et les Fédérations de pêche départementales qui sont associés à ce Plan Stratégique.

Cette démarche permet de mettre en perspective les actions sur le fleuve Meuse et son bassin versant ; mais aussi d'offrir une vision de la stratégie aux financeurs potentiels. Il est articulé selon plusieurs axes où s'inscrivent les projets de toutes les collectivités du bassin versant (membres et non membres de l'EPTB), des autres acteurs et partenaires du bassin, ainsi que ceux de l'EPAMA-EPTB Meuse. Le Plan Stratégique s'articule autour de la gestion intégrée du bassin versant de la Meuse (gouvernance, inondations, gestion des milieux aquatiques).

En 2014, le Plan Stratégique a surtout été centré sur le volet « inondations » avec une inscription à la labellisation en tant que nouveau Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de la Meuse. Sa labellisation en tant que PAPI permettra d'obtenir des financements de l'État via les Fonds Barnier pour les 44 projets inscrits permettant la gestion et la réduction du risque inondation sur le bassin de la Meuse. L'accent a été mis sur l'inscription des projets mixtes portés par les collectivités du bassin et l'EPAMA-EPTB Meuse, illustrant ainsi la synergie entre gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations existantes sur le bassin mosan. Ce nouveau PAPI, a été déposé en juillet 2014 auprès de la DREAL Lorraine pour instruction en vue d'une labellisation en 2015. Il a reçu des avis favorables par tous les services de l'État du bassin concernés par l'instruction. Son passage dans les instances de bassin (Commission de Planification) et nationale (Commission Mixte inondations) est prévu pour le premier semestre 2015.



Éléments financiers - Plan stratégique du bassin de la Meuse

Opération : en régie

Les projets transnationaux

Pour rappel, l'EPAMA-EPTB Meuse était le chef de file d'un projet transnational pour l'adaptation de la Meuse et de son bassin versant aux impacts des inondations et étiages en lien avec le changement climatique. 17 organisations partenaires d'Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas travaillaient ensemble. AMICE (pour Adaptation de la Meuse aux Impacts des Evolutions du Climat) a débuté en 2009 et a été clôturé en 2013 par la conférence « D'une rive à l'autre », l'occasion de célébrer la réussite de cette coopération internationale.

2014 marque donc la fin du projet AMICE au niveau opérationnel, même si la phase administrative s'est poursuivie tout au long de l'année. L'enjeu de cette période d'entre-deux est de maintenir le vivier de partenaires et structures intéressés par un suivi de projets.

Pour ce faire, trois réunions de travail ont été organisées avec les anciens partenaires du projet ainsi que des structures intéressées par un prochain projet transnational.

La co-construction du projet « Relations Roer-Meuse » s'est conclue en fin d'année 2014 par une délibération portant sur l'estimation de la future demande en eau dans le bassin international de la Meuse, sur l'évaluation des enjeux relatifs à la qualité de l'eau dans le bassin international de la Meuse, sur les relations entre Roer et Meuse lors de débits faibles ou moyens ainsi que sur les effets des dérivations de l'eau et du changement climatique sur la Roer lors de situations d'étiages.

La prochaine programmation des fonds européens pour la période 2014-2020 n'est pas encore finalisée. Les premiers appels à projets INTERREG seront

disponibles fin du printemps-début de l'été 2015. L'orientation de ce nouveau projet transnational pourra donc être parfaitement définie aussitôt que les nouvelles règles seront mises en place.



Éléments financiers des Projets transnationaux

Opération : en régie

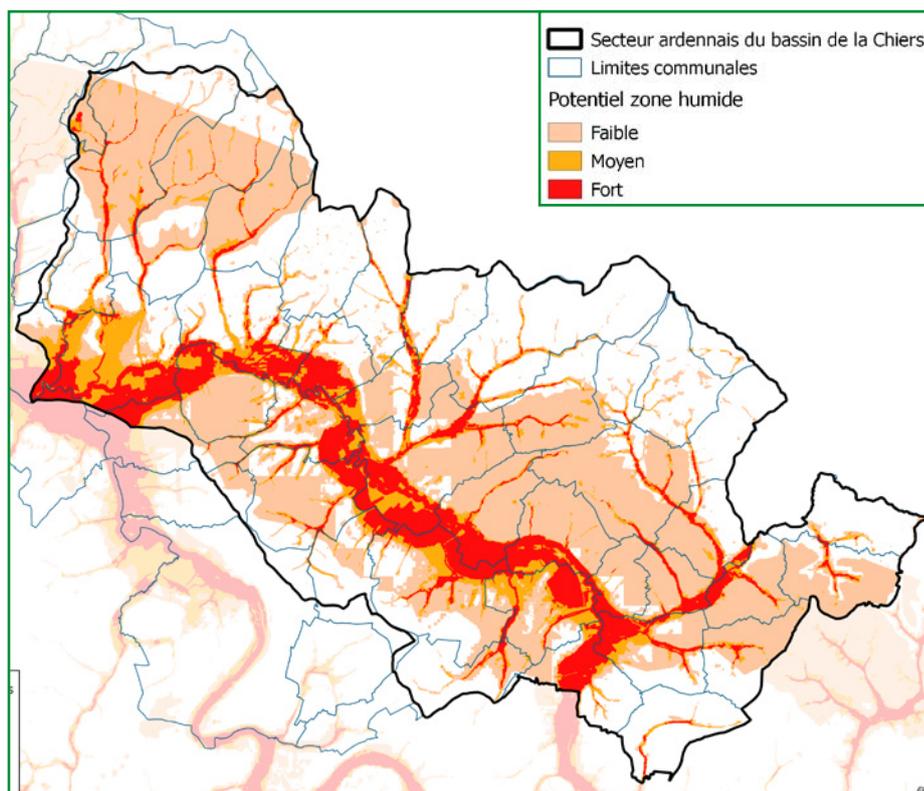
Stratégie globale « zones humides »

Dans le cadre de la Stratégie Globale Zones Humides menée par l'EPAMA-EPTB Meuse, une pré-localisation des zones humides potentielles (carte ci-contre) a été réalisée en 2014 afin de fournir un porté à connaissances minimal et homogène sur la probabilité de présence de zones humides sur le territoire du bassin versant.

Cette carte, réalisée par croisement de données cartographiques, est un préalable à la réalisation d'inventaires de terrain, pour les secteurs où ceux-ci ne seraient pas réalisés, et une première étape pour travailler sur les fonctions, les pressions et les enjeux liés aux zones humides.

Éléments financiers - Stratégie globale « zones humides »

Opération : en régie



Les communications de l'EPAMA-EPTB Meuse

Au cours de l'année 2014, l'EPAMA-EPTB Meuse a été sollicité un certain nombre de fois pour intervenir lors de colloques, conférences, séminaires et autres manifestations extérieures. Parmi elles, l'EPTB est intervenu :

- en mai, au Québec, lors d'un colloque sur la gestion intégrée de l'eau organisé par le ROBVO. Le projet AMICE et la démarche OSIRIS ont été présentés lors de cette manifestation outre-Atlantique.

- le 9 septembre, lors de la table ronde sur le thème « Quand l'eau monte », organisée par la Vigie de l'Eau à Neufchâteau (88).

- le 15 et 16 septembre, au Château fort de Sedan, lors du séminaire international sur les Ardennes, organisé par l'IATEUR-institut de recherche de l'Université Reims Champagne-Ardenne.

- à Sedan, lors des journées européennes du patrimoine, du 18 au 21 septembre, sur le thème « Patrimoine culturel, patrimoine

naturel ». Les deux premières journées ont permis d'initier les scolaires de la ville à la notion de bassin versant, à la richesse naturelle de la Meuse et de sa vallée et sur le risque inondation. Le samedi et le dimanche ont permis, avec le service du patrimoine de la ville, de faire découvrir la Meuse dans sa traversée sedanaise.

- le 3 octobre, lors de la table ronde « Gestion transfrontalière de l'eau », au cours du congrès des Conservatoires des Espaces Naturels, à Thionville. Une nouvelle occasion de faire partager l'expérience du projet AMICE.

- le 25 novembre 2014 a été l'occasion de présenter la démarche OSIRIS lors du Salon des Maires, à Paris.

Éléments financiers des communications

Opération : en régie



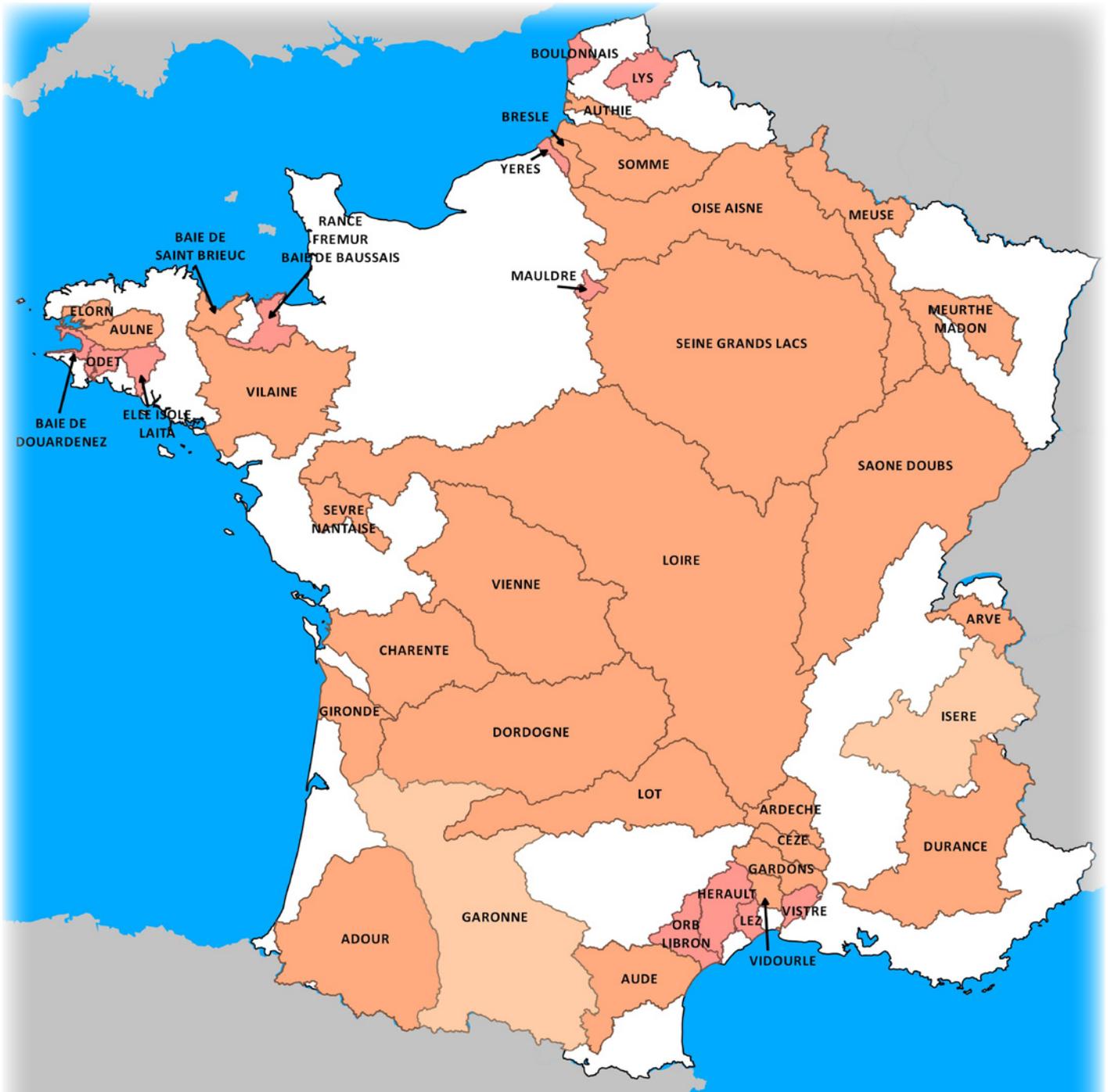
Les projets accompagnés par l'EPAMA-EPTB Meuse

L'EPAMA-EPTB Meuse a dans ses compétences la coordination des actions se déroulant sur le bassin versant de la Meuse. Historiquement cette mission de coordination est mise en œuvre via l'appui technique à l'Etat et aux collectivités sur des projets pour lesquels ces structures gardent la maîtrise d'ouvrage.

Les collectivités et projets des services de l'Etat ayant bénéficié de cet accompagnement en 2014 sont :

Collectivités et Services de l'Etat	Projets
Parc naturel régional des Ardennes	- Etude de trame verte et bleue
Région Lorraine	- Schéma régional de cohérence écologique
Région Champagne-Ardenne	- Schéma régional de cohérence écologique
Conseil Général des Vosges (88)	- Comité de pilotage des Espaces Naturels Sensibles
Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (SIAC) (54 et 55)	- Maîtrise d'oeuvre pour la protection de la commune de Réhon sur le ruisseau des 9 Fontaines - Maîtrise d'oeuvre pour le projet d'aménagement de lutte contre les inondations sur la Chiers - Etude de faisabilité conjointe de l'assainissement de la rue Augistrou et de restauration écologique de la Crusnes sur la commune de Longuyon - Etude préalable à la restauration et à la renaturation de la Chiers dans la Meuse - Programme pluriannuel d'entretien de la Chiers - Etude hydraulique de la Crusne entre Boisemont et Longuyon
Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement de la Vence (SIETAV) (08)	- Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Vence et de ses Affluents
SIAH Meuse (52)	- Plan de gestion Meuse - Etude hydraulique Val-de-Meuse
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08)	- Projet Interreg inondations sur la Houille
Communauté de communes du Pays de Commercy (55)	- Programme de restauration et d'entretien pérenne de la Meuse et de ses affluents
Communauté de communes Meuse et Semoy (08)	- Maîtrise d'oeuvre pour la restauration et la renaturation de la Semoy et de ses affluents
Communauté de communes Montfaucon-Varennes en Argonne (55)	- Programme de restauration et d'entretien
Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau (88)	- Appui technique et comité de pilotage pour le programme Meuse-Vair-Saonelle - Réduction de la vulnérabilité de l'habitat (aide aux particuliers)
Communauté de communes du Sammiellois (55)	- Programme de travaux de restauration, de renaturation et d'entretien de la Meuse et de ses affluents - Maîtrise d'oeuvre relative au programme global d'aménagement, de restauration et de renaturation de la Marsoupe
Communauté de communes Val des Couleurs (55)	- Maîtrise d'oeuvre pour le programme de restauration et de renaturation de la Meuse et de ses affluents
Ville de Contrexeville (88)	- Aménagements de gestion des écoulements (maîtrise d'oeuvre)
Ville de Vittel (88)	- Contact pour un diagnostic hydraulique et environnemental
PIG Meuse (08) <i>Syndicat intercommunal à vocation unique de Charleville-Mézières-Warcq</i>	- Phase maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Mazarin
VNF (Direction interrégionale du Nord-Est)	- Projet de partenariat public-privé pour la réfection des barrages à aiguilles de la Meuse et de l'Aisne. - Maîtrise d'oeuvre pour la restauration et modernisation de 5 seuils de la Meuse
Comité de bassin Rhin-Meuse	- Commission Chiers-Meuse - Commission de planification - Gouvernance SDAGE 2016-2021
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	- Etude diagnostique et prospective de la gouvernance de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse
DREAL Champagne-Ardenne	- Avis rendu sur les mesures compensatoires A304, dont barrage de la Somonne
DREAL Lorraine	- Mise en oeuvre de la Directive Inondation - Cartographie DI
DDT des Vosges, de la Meuse et des Ardennes	- Plan d'actions opérationnel territorialisé
DDT des Ardennes (08)	- Démarche ouvrage d'art et inondation - MISEN : groupe de travail «milieux aquatiques»
SAGE Bassin Ferrifère	- Elaboration du projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
UDASA 08	- Réalisation d'un diagnostic du bassin versant de la Bar (hydrologique, hydromorphologique, zones humides)
Université de Lorraine	- Thèse : Comment les stratégies résiliencières contribuent-elles à améliorer la gestion du risque inondation ? - Thèse : Culture du risque, projets urbains et vulnérabilité des territoires au risque inondation : le cas du bassin de la Meuse
Université de Reims - Champagne-Ardenne	- Projet interreg DIADEM : développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse

L'EPAMA-EPTB Meuse est membre de l'association des EPTB de France



Périmètre des EPTB

- EPTB membre
- Autre membre
- EPTB non membre

Site web de l'Association Française des EPTB : <http://www.eptb.asso.fr/>

Les sites web de l'EPAMA-EPTB Meuse

SITE INSTITUTIONNEL
www.epama.fr

PORTAIL RISQUE INONDATION
www.epama.fr/risqueinondation

PROJET AMICE
www.amice-project.eu

INFOMEUSE
www.infomeuse.fr

Le Bassin Versant de la Meuse en France

EPAMA - EPTB Meuse
26, avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tel : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
Mail : secretariat@epama.fr
Site : www.epama.fr

Réalisation : EPAMA - EPTB Meuse - version de Juin 2015
Directeur de la publication : Jean-Paul BACHY
Photos : EPAMA - EPTB Meuse (sauf mentions contraires)

